

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Phlipponneau, Michel. *Le problème breton et le programme d'action régionale. Un problème-type de la politique de développement des économies régionales*. Préface de M. René Pléven. Paris, Librairie Armand Colin, 1957. Collection Études et Mémoires, publiées sous la direction du Centre d'Étude économique, no 36. 179 pp. Cartes et graphiques. 24.5 cm.

par Fernand Grenier

Cahiers de géographie du Québec, vol. 2, n° 4, 1958, p. 270-271.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/020107ar>

DOI: 10.7202/020107ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

résidence, l'état civil, le lieu de naissance, la profession. Elles sont accompagnées de tableaux récapitulatifs variés. Monsieur Pinchemel montre quelle utilisation on peut faire de ces documents qui renferment non seulement des renseignements d'ordre démographique, mais aussi d'ordre économique et sociologique. Les listes nominatives permettent ainsi de construire avec exactitude des cartes de topographie sociale dont l'analyse et la comparaison sont du plus haut intérêt. L'un des avantages principaux de ces listes est de permettre une analyse poussée des catégories socio-professionnelles, analyse que la classification habituelle des publications de recensement n'autorise pas toujours avec autant de nuances.

Une étude de toutes les localités du département de la Somme dépassait les possibilités de travail d'un seul chercheur et ne s'imposait d'ailleurs pas. Voilà pourquoi Monsieur Pinchemel a choisi trois cantons, ceux de Rosières, Hornoy et Rue qui permettent de poser l'essentiel des problèmes intéressant l'ensemble du département. Il était également impossible de dépouiller toutes les listes nominatives depuis 1836 et c'est pourquoi l'auteur s'en est tenu à quatre dates : 1836, date de la plus ancienne liste nominative, 1872, date du premier recensement contenant les lieux de naissance et étant importante dans les transformations agricoles et artisanales, 1912 et 1936, qui précèdent immédiatement les deux grandes guerres mondiales.

Il n'est pas dans notre propos de signaler ici les nombreux détails nouveaux que renferme la belle étude de Monsieur Pinchemel. La dépopulation des campagnes picardes nous intéresse dans la mesure où son étude permet d'aboutir à des conclusions générales. C'est pourquoi nous désirons signaler l'intérêt méthodologique considérable des dernières pages de cette thèse.

La notion de dépopulation rurale est complexe car elle recouvre des mouvements démographiques, économiques et sociaux très variés. C'est en fonction des divers types de milieux ruraux, insiste l'auteur, qu'il faut distinguer plusieurs types de dépopulation : « la dépopulation des montagnes est différente de celles des régions agricoles des plaines ou des moyennes montagnes. Mais cette dépopulation a varié suivant qu'elle se produisait dans des contrées pénétrées ou non par l'artisanat industriel, dans des régions agricoles fertiles au travail rentable ou au contraire pauvres et dures à l'homme. On pourrait également distinguer la dépopulation rurale d'après l'extension des friches qu'elle a ou n'a pas provoquée » (p. 205).

Autre problème : a-t-on raison d'associer, comme on le fait souvent, la dépopulation rurale et la surpopulation rurale ? La réponse ici est toute de nuances. « Campagne dépeuplée est synonyme de campagne à la fois suréquipée et sous-équipée, suréquipée en regard de ce qui existe déjà, sous-équipée pour ce qui est encore à faire » (p. 209). Le fait essentiel est la sclérose des campagnes qui ont cessé d'être un milieu de vie pour n'être plus que des milieux de travail à l'horizon « singulièrement rétréci », où la promotion sociale et le développement culturel sont impossibles sur place.

La rénovation des campagnes apparaît difficile mais non impossible. Elle suppose une politique s'exerçant dans trois directions : 1° la modernisation de l'agriculture (non seulement l'équipement mais aussi le régime de la propriété, les routes et les transports, etc.) ; 2° l'urbanisation des campagnes (confort plus grand, électrification, écoles, collèges, organismes de loisirs piscines, stades, etc.) ; 3° la diversification des structures socio-professionnelles rendue possible par une industrialisation prudente. Ces transformations ont un caractère d'urgence, signale l'auteur, « car elles doivent coïncider avec la période d'expansion démographique actuelle ».

Fernand GRENIER

PHLIPPONNEAU, Michel. **Le problème breton et le programme d'action régionale.**

Un problème-type de la politique de développement des économies régionales.

Préface de M. René Pléven. Paris, Librairie Armand Colin, 1957. Collection *Études et Mémoires*, publiée sous la direction du Centre d'études économiques, n° 36. 179 pp. Cartes et graphiques. 24,5cm.

Un de nos collègues a déjà signalé ici l'intérêt des travaux de Monsieur Phlipponneau (cf. Louis TROTIER, *L'enquête géographique au service de la planification régionale*, dans *Cahiers de géographie de Québec*, n° 2, avril 1957, pp. 226-229). Nous sommes heureux de saluer la

parution de cette nouvelle étude que Monsieur Phlipponneau consacre à l'aménagement régional de la Bretagne. La lecture de ce livre inspirera les géographes canadiens et sans doute aussi les autres chercheurs qui s'occupent de planification.

La Bretagne est, depuis l'arrêté interministériel du 13 juillet 1956, la première région française dotée d'un *programme d'action régionale*. D'une certaine façon, l'arrêté ministériel entérine l'excellent travail accompli précédemment par le Comité d'étude et de liaison des intérêts bretons (C.E.L.I.B.) qui avait, dès le mois de novembre 1953, publié un important *Rapport d'ensemble sur un plan d'aménagement, de modernisation et d'équipement de la Bretagne*. On sait que Monsieur Phlipponneau a été l'un des plus actifs chercheurs à s'occuper d'aménagement régional en France et surtout en Bretagne.

Les caractéristiques générales du cas breton sont peut-être résumées dans ces lignes qui apparaissent au tout début de l'ouvrage : « Dans la France de l'Ouest, le maintien d'un taux élevé de natalité, le surpeuplement agricole lié au trop grand nombre de très petites exploitations, l'absence d'activités industrielles importantes, déterminent une très forte émigration qui compromet l'avenir démographique et économique de la région. La création de nouvelles industries paraît constituer le remède essentiel. » (pp. 7-8). Signalons que Monsieur Phlipponneau a travaillé dans le sens des solutions possibles et qu'il a même publié en 1956 un *Inventaire des possibilités d'implantations industrielles en Bretagne*.

C'est d'abord dans le cadre du déséquilibre régional français que Monsieur Phlipponneau situe le cas breton : déséquilibre démographique, économique et régional. Un second chapitre étudie les problèmes démographiques de la Bretagne : évolution de la population, émigration, structure démographique, perspectives, évolution spatiale de la population rurale et urbaine. La vitalité démographique pose un problème urgent en Bretagne : les jeunes qui atteindront l'âge de travailler vers 1960 chercheront à émigrer s'ils ne trouvent à s'employer dans la région.

Les chapitres suivants étudient le niveau de vie et la question de l'emploi en Bretagne. L'auteur conclut à un état d'infériorité et une situation défavorable par rapport à l'ensemble de la France.

La seconde et la troisième partie de l'ouvrage portent sur la genèse du plan d'action régionale ainsi que des conditions d'application. Nous signalons la grande valeur du chapitre intitulé « Géographie appliquée et planification régionale » (pp. 108-112). Dans l'ensemble, les objectifs du plan sont de développer les productions agricoles les mieux adaptées tout en leur assurant des débouchés, réorienter les activités maritimes, rénover les structures industrielles existantes, susciter de nouvelles créations industrielles, développer le tourisme et résoudre certains problèmes particuliers comme ceux des îles de la côte. En fait, le programme d'action régionale tel qu'adopté par l'arrêté interministériel n'aboutit pas à des engagements chiffrés. On n'a donc pas tenu compte des propositions du comité régional breton qui s'était efforcé « de chiffrer tous les investissements et avait pu calculer ainsi le montant total du coût de son programme de modernisation et d'équipement » (p. 140). Il est entendu que la mise en application d'un programme d'aménagement exige la collaboration des groupements locaux. L'appui de l'État reste toutefois indispensable. Et il ne suffit pas que les ministres et toutes les autorités administratives alignent leurs précieuses signatures sur les documents. L'engagement de l'État doit revêtir une certaine précision, au besoin chiffrée.

Nous voyons avec satisfaction que les géographes français collaborent aux recherches sur les problèmes d'aménagement du territoire. Dans certaines régions comme la Bretagne certains d'entre eux ont même été les initiateurs de vaste projet de mise en valeur. Il faut s'en réjouir puisque la géographie est une science éminemment pratique.

Fernand GRENIER